



SAFETY DATA SHEET

1. Identification

Product identifier MINERAL SPIRITS 3139

Manufacturer/Importer/Supplier/Distributor information

Manufacturer

Company name BRENNTAG CANADA INC
Address 43 Jutland Rd.
 Toronto, ON M8Z 2G6
 Canada
Telephone 416-259-8231
Website <http://www.brenntag.com/canada/en/>
E-mail RegulatoryAffairs@Brenntag.ca
Emergency phone number 1-855-273-6824

2. Hazard(s) identification

Physical hazards	Flammable liquids	Category 3
Health hazards	Specific target organ toxicity following single exposure	Category 3 narcotic effects
	Aspiration hazard	Category 1
Environmental hazards	Hazardous to the aquatic environment, acute hazard	Category 2
	Hazardous to the aquatic environment, long-term hazard	Category 2

Label elements



Signal word Danger

Hazard statements Flammable liquid and vapour. May be fatal if swallowed and enters airways. May cause drowsiness or dizziness. Toxic to aquatic life. Toxic to aquatic life with long lasting effects.

Precautionary statement

Prevention

Keep away from heat, hot surfaces, sparks, open flames and other ignition sources. No smoking. Keep container tightly closed. Use explosion-proof electrical/ventilating/lighting equipment. Ground and bond container and receiving equipment. Use non-sparking tools. Take action to prevent static discharges. Avoid breathing mist or vapour. Use only outdoors or in a well-ventilated area. Avoid release to the environment. Wear protective gloves/protective clothing/eye protection/face protection.

Response

IF SWALLOWED: Immediately call a POISON CENTRE/doctor. Do NOT induce vomiting. IF ON SKIN (or hair): Take off immediately all contaminated clothing. Rinse skin with water. IF INHALED: Remove person to fresh air and keep comfortable for breathing. Call a POISON CENTRE/doctor if you feel unwell. In case of fire: Use appropriate media to extinguish. Collect spillage.

Storage

Store in a well-ventilated place. Keep container tightly closed. Store in a well-ventilated place. Keep cool. Store locked up.

Disposal

Dispose of contents/container in accordance with local/regional/national/international regulations.

Other hazards

Combustible.

Supplemental information

100 % of the mixture consists of component(s) of unknown acute oral toxicity. 100 % of the mixture consists of component(s) of unknown acute dermal toxicity. 100 % of the mixture consists of component(s) of unknown acute inhalation toxicity.

3. Composition/information on ingredients

Substances

Chemical name	Common name and synonyms	CAS number	%
Distillates (petroleum), hydrotreated light		64742-47-8	100

All concentrations are in percent by weight unless ingredient is a gas. Gas concentrations are in percent by volume.

4. First-aid measures

Inhalation	Remove victim to fresh air and keep at rest in a position comfortable for breathing. Call a POISON CENTRE or doctor/physician if you feel unwell.
Skin contact	Take off immediately all contaminated clothing. Rinse skin with water/shower. Get medical attention if irritation develops and persists.
Eye contact	Immediately flush eyes with plenty of water for at least 15 minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do. Get medical attention if irritation develops and persists.
Ingestion	Call a physician or poison control centre immediately. Rinse mouth. Do not induce vomiting. If vomiting occurs, keep head low so that stomach content doesn't get into the lungs.
Most important symptoms/effects, acute and delayed	Aspiration may cause pulmonary oedema and pneumonitis. May cause drowsiness and dizziness. Headache. Nausea, vomiting. Direct contact with eyes may cause temporary irritation.
Indication of immediate medical attention and special treatment needed	Provide general supportive measures and treat symptomatically. Thermal burns: Flush with water immediately. While flushing, remove clothes which do not adhere to affected area. Call an ambulance. Continue flushing during transport to hospital. Keep victim under observation. Symptoms may be delayed.
General information	Take off all contaminated clothing immediately. Ensure that medical personnel are aware of the material(s) involved, and take precautions to protect themselves. Wash contaminated clothing before reuse.

5. Fire-fighting measures

Suitable extinguishing media	Water fog. Alcohol resistant foam. Dry chemical powder. Dry chemicals. Carbon dioxide (CO ₂).
Unsuitable extinguishing media	Do not use water jet as an extinguisher, as this will spread the fire.
Specific hazards arising from the chemical	Vapours may form explosive mixtures with air. Vapours may travel considerable distance to a source of ignition and flash back. During fire, gases hazardous to health may be formed.
Special protective equipment and precautions for firefighters	Self-contained breathing apparatus and full protective clothing must be worn in case of fire.
Fire fighting equipment/instructions	In case of fire and/or explosion do not breathe fumes. Move containers from fire area if you can do so without risk. Cool containers exposed to heat with water spray and remove container, if no risk is involved.
Specific methods	Use standard firefighting procedures and consider the hazards of other involved materials.
General fire hazards	Flammable liquid and vapour. Combustible.

6. Accidental release measures

Personal precautions, protective equipment and emergency procedures	Keep unnecessary personnel away. Keep people away from and upwind of spill/leak. Eliminate all ignition sources (no smoking, flares, sparks, or flames in immediate area). Wear appropriate protective equipment and clothing during clean-up. Avoid breathing mist or vapour. Do not touch damaged containers or spilled material unless wearing appropriate protective clothing. Ventilate closed spaces before entering them. Local authorities should be advised if significant spillages cannot be contained. For personal protection, see section 8 of the SDS.
--	---

Methods and materials for containment and cleaning up

Use water spray to reduce vapours or divert vapour cloud drift. Eliminate all ignition sources (no smoking, flares, sparks, or flames in immediate area). Keep combustibles (wood, paper, oil etc) away from spilled material. Take precautionary measures against static discharge. Use only non-sparking tools. Prevent product from entering drains.

Large Spills: Stop the flow of material, if this is without risk. Dike the spilled material, where this is possible. Use a non-combustible material like vermiculite, sand or earth to soak up the product and place into a container for later disposal. Following product recovery, flush area with water.

Small Spills: Absorb with earth, sand or other non-combustible material and transfer to containers for later disposal. Wipe up with absorbent material (e.g. cloth, fleece). Clean surface thoroughly to remove residual contamination.

Never return spills to original containers for re-use. For waste disposal, see section 13 of the SDS. For waste disposal, see section 13 of the SDS.

Environmental precautions

Avoid release to the environment. Inform appropriate managerial or supervisory personnel of all environmental releases. Prevent further leakage or spillage if safe to do so. Avoid discharge into drains, water courses or onto the ground.

7. Handling and storage**Precautions for safe handling**

Do not handle, store or open near an open flame, sources of heat or sources of ignition. Protect material from direct sunlight. When using do not smoke. Explosion-proof general and local exhaust ventilation. Take precautionary measures against static discharges. All equipment used when handling the product must be grounded. Use non-sparking tools and explosion-proof equipment. Avoid breathing mist or vapour. Avoid prolonged or repeated contact with skin. Use only in well-ventilated areas. Wear appropriate personal protective equipment. Wash hands thoroughly after handling. Avoid release to the environment. Observe good industrial hygiene practices.

Conditions for safe storage, including any incompatibilities

Store locked up. Keep away from heat and sources of ignition. Prevent electrostatic charge build-up by using common bonding and grounding techniques. Store in a cool, dry place out of direct sunlight. Store in original tightly closed container. Store in a well-ventilated place. Keep in an area equipped with sprinklers. Store away from incompatible materials (see Section 10 of the SDS). Store away from incompatible materials (see Section 10 of the SDS).

8. Exposure controls/personal protection

Recommendations listed in this section indicate the type of equipment, which will provide protection against overexposure to this product. Conditions of use, adequacy of engineering or other control measures, and actual exposures will dictate the need for specific protective devices at your workplace.

Occupational exposure limits**Canada. British Columbia OELs. (Occupational Exposure Limits for Chemical Substances, Occupational Health and Safety Regulation 296/97, as amended)**

Material	Type	Value	Form
Distillates (petroleum), hydrotreated light (CAS 64742-47-8)	TWA	200 mg/m3	Non-aerosol.

Consult provincial or territorial exposure values, as may apply.

Biological limit values

No biological exposure limits noted for the ingredient(s).

Exposure guidelines**Canada - British Columbia OELs: Skin designation**

Distillates (petroleum), hydrotreated light (CAS 64742-47-8)

Can be absorbed through the skin.

Appropriate engineering controls

Explosion-proof general and local exhaust ventilation. Good general ventilation (typically 10 air changes per hour) should be used. Ventilation rates should be matched to conditions. If applicable, use process enclosures, local exhaust ventilation, or other engineering controls to maintain airborne levels below recommended exposure limits. If exposure limits have not been established, maintain airborne levels to an acceptable level.

Individual protection measures, such as personal protective equipment

The following are recommendations only for the use of PPE. These recommendations cannot anticipate the variety of workplaces where the product will be used, nor how the product will be used in a variety of applications and processes. In determining appropriate PPE and engineering controls, it is the duty of the employer / user to evaluate their use of this product in accordance with the requirements of the local jurisdiction, and, if necessary, in conjunction with a professional industrial hygienist.

Eye/face protection	Chemical respirator with organic vapour cartridge and full facepiece.
Skin protection	
Hand protection	Wear appropriate chemical resistant gloves. Suitable gloves can be recommended by the glove supplier.
Other	Wear suitable protective clothing.
Respiratory protection	Chemical respirator with organic vapour cartridge and full facepiece.
Thermal hazards	Wear appropriate thermal protective clothing, when necessary.
General hygiene considerations	When using do not smoke. Always observe good personal hygiene measures, such as washing after handling the material and before eating, drinking, and/or smoking. Routinely wash work clothing and protective equipment to remove contaminants.

9. Physical and chemical properties

Appearance

Physical state	Liquid.
Form	Liquid.
Colour	Not available.
Odour	Not available.
Odour threshold	Not available.
pH	Not available.
Melting point/freezing point	-76.11 °C (-105 °F)
Initial boiling point and boiling range	Not available.
Flash point	42.8 °C (109.0 °F)
Evaporation rate	Not available.
Flammability (solid, gas)	Not applicable.

Upper/lower flammability or explosive limits

Flammability limit - lower (%)	Not available.
Flammability limit - upper (%)	Not available.
Explosive limit - lower (%)	Not available.
Explosive limit – upper (%)	Not available.

Vapour pressure	Not available.
Vapour density	Not available.
Relative density	Not available.
Solubility(ies)	
Solubility (water)	Not available.
Partition coefficient (n-octanol/water)	Not available.
Auto-ignition temperature	Not available.
Decomposition temperature	Not available.
Viscosity	Not available.

Other information

Density	6.62 lbs/gal
Explosive properties	Not explosive.
Flammability class	Combustible II estimated
Heat of combustion (NFPA 30B)	41.2 kJ/g
Oxidising properties	Not oxidising.

Specific gravity 0.79

10. Stability and reactivity

Reactivity	The product is stable and non-reactive under normal conditions of use, storage and transport.
Chemical stability	Material is stable under normal conditions.
Possibility of hazardous reactions	Hazardous polymerisation does not occur.
Conditions to avoid	Avoid heat, sparks, open flames and other ignition sources. Avoid temperatures exceeding the flash point. Contact with incompatible materials.
Incompatible materials	Strong oxidising agents.
Hazardous decomposition products	No hazardous decomposition products are known.

11. Toxicological information

Information on likely routes of exposure

Inhalation	May cause drowsiness and dizziness. Headache. Nausea, vomiting.
Skin contact	No adverse effects due to skin contact are expected.
Eye contact	Direct contact with eyes may cause temporary irritation.
Ingestion	Droplets of the product aspirated into the lungs through ingestion or vomiting may cause a serious chemical pneumonia.

Symptoms related to the physical, chemical and toxicological characteristics	Aspiration may cause pulmonary oedema and pneumonitis. May cause drowsiness and dizziness. Headache. Nausea, vomiting.
---	--

Information on toxicological effects

Acute toxicity	May be fatal if swallowed and enters airways.
Skin corrosion/irritation	Prolonged skin contact may cause temporary irritation.
Serious eye damage/eye irritation	Direct contact with eyes may cause temporary irritation.
Respiratory or skin sensitisation	
Respiratory sensitisation	Not a respiratory sensitizer.
Skin sensitisation	This product is not expected to cause skin sensitisation.
Germ cell mutagenicity	No data available to indicate product or any components present at greater than 0.1% are mutagenic or genotoxic.
Carcinogenicity	Not available.
Reproductive toxicity	This product is not expected to cause reproductive or developmental effects.
Specific target organ toxicity - single exposure	May cause drowsiness and dizziness.
Specific target organ toxicity - repeated exposure	Not classified.
Aspiration hazard	May be fatal if swallowed and enters airways.

12. Ecological information

Ecotoxicity	Toxic to aquatic life with long lasting effects.
--------------------	--

Product	Species		Test results
Distillates (petroleum), hydrotreated light (CAS 64742-47-8)			
Aquatic			
Fish	LC50	Rainbow trout,donaldson trout (Oncorhynchus mykiss)	2.9 mg/l, 96 hours

Persistence and degradability	No data is available on the degradability of this substance.
Bioaccumulative potential	No data available.
Mobility in soil	No data available.

Other adverse effects No other adverse environmental effects (e.g. ozone depletion, photochemical ozone creation potential, endocrine disruption, global warming potential) are expected from this component.

13. Disposal considerations

Disposal instructions Collect and reclaim or dispose in sealed containers at licensed waste disposal site. Do not allow this material to drain into sewers/water supplies. Do not contaminate ponds, waterways or ditches with chemical or used container. Dispose of contents/container in accordance with local/regional/national/international regulations.

Local disposal regulations Dispose in accordance with all applicable regulations.

Hazardous waste code The waste code should be assigned in discussion between the user, the producer and the waste disposal company.

Waste from residues / unused products Dispose of in accordance with local regulations. Empty containers or liners may retain some product residues. This material and its container must be disposed of in a safe manner (see: Disposal instructions).

Contaminated packaging Since emptied containers may retain product residue, follow label warnings even after container is emptied. Empty containers should be taken to an approved waste handling site for recycling or disposal.

14. Transport information

Regulated in means of containment >450L only. Not regulated in small means of containment (<450L).

Transportation information on packaging may be different from that listed.

DOT

UN number UN1993
UN proper shipping name Flammable liquids, n.o.s. (MINERAL SPIRITS 3139)
Transport hazard class(es)
Class 3
Subsidiary risk -
Label(s) 3
Packing group III
Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.
Special provisions B1, B52, IB3, T4, TP1, TP29
Packaging exceptions 150
Packaging non bulk 203
Packaging bulk 242

IATA

UN number UN1993
UN proper shipping name Flammable liquid, n.o.s. (MINERAL SPIRITS 3139)
Transport hazard class(es)
Class 3
Subsidiary risk -
Packing group III
Environmental hazards No.
ERG Code 3L
Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.
Other information
Passenger and cargo aircraft Allowed with restrictions.
Cargo aircraft only Allowed with restrictions.

IMDG

UN number UN1993
UN proper shipping name FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (MINERAL SPIRITS 3139)
Transport hazard class(es)
Class 3
Subsidiary risk -
Packing group III
Environmental hazards
Marine pollutant No.
EmS F-E, S-E

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.
Transport in bulk according to Annex II of MARPOL 73/78 and the IBC Code Not established.

DOT



IATA; IMDG; TDG



TDG

UN number UN1268
UN proper shipping name PETROLEUM DISTILLATES, NOS (MINERAL SPIRITS)
Transport hazard class(es)
 Class 3
 Subsidiary risk -
Packing group III
Environmental hazards Not available.
Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

15. Regulatory information

Canadian regulations This product has been classified in accordance with the hazard criteria of the HPR and the SDS contains all the information required by the HPR.

Canada DSL Inventory: Registration Status

Distillates, petroleum, hydrotreated light (CAS 64742-47-8) Listed

Controlled Drugs and Substances Act

Not regulated.

Export Control List (CEPA 1999, Schedule 3)

Not listed.

Greenhouse Gases

Not listed.

Precursor Control Regulations

Not regulated.

US federal regulations This product is a "Hazardous Chemical" as defined by the OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D)

Not regulated.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4)

Not listed.

SARA 304 Emergency release notification

Not regulated.

OSHA Specifically Regulated Substances (29 CFR 1910.1001-1052)

Not listed.

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)**SARA 302 Extremely hazardous substance**

Not listed.

SARA 311/312 Hazardous chemical Yes

Classified hazard categories	Flammable (gases, aerosols, liquids, or solids) Aspiration hazard
-------------------------------------	--

SARA 313 (TRI reporting)

Not regulated.

Other federal regulations**Drug Enforcement Administration (DEA). List 2, Essential Chemicals (21 CFR 1310.02(b) and 1310.04(f)(2) and Chemical Code Number**

Not listed.

Drug Enforcement Administration (DEA). List 1 & 2 Exempt Chemical Mixtures (21 CFR 1310.12(c))

Not regulated.

DEA Exempt Chemical Mixtures Code Number

Not regulated.

US state regulations**US. California Proposition 65**

Not listed.

International regulations**Stockholm Convention**

Not applicable.

Rotterdam Convention

Not applicable.

Kyoto protocol

Not applicable.

Montreal Protocol

Not applicable.

Basel Convention

Not applicable.

International Inventories

Country(s) or region	Inventory name	On inventory (yes/no)*
Australia	Australian Inventory of Chemical Substances (AICS)	Yes
Canada	Domestic Substances List (DSL)	Yes
Canada	Non-Domestic Substances List (NDSL)	No
China	Inventory of Existing Chemical Substances in China (IECSC)	Yes
Europe	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (EINECS)	Yes
Europe	European List of Notified Chemical Substances (ELINCS)	No
Japan	Inventory of Existing and New Chemical Substances (ENCS)	No
Korea	Existing Chemicals List (ECL)	Yes
New Zealand	New Zealand Inventory	Yes
Philippines	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)	Yes
Taiwan	Taiwan Toxic Chemical Substances (TCS)	Yes

A "No" indicates that one or more components of the product are not listed or exempt from listing on the inventory administered by the governing country(s).

Disclaimer While Brenntag believes the information contained herein to be accurate, Brenntag makes no representation or warranty, express or implied, regarding, and assumes no liability for, the accuracy or completeness of the information. The Buyer assumes all responsibility for handling, using and/or reselling the Product in accordance with applicable federal, state, and local law. This SDS shall not in any way limit or preclude the operation and effect of any of the provisions of Brenntag's terms and conditions of sale.



FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit ESSENCES MINÉRALES 3139
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur
Fabricant

Nom de la société BRENNTAG CANADA INC
Adresse 43, chemin Jutland
 Toronto, ON M8Z 2G6
 Canada
Téléphone 416-259-8231
Site Web <http://www.brenntag.com/canada/fr/>
Courriel RegulatoryAffairs@Brenntag.ca
Numéro de téléphone d'urgence 1-855-273-6824

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Liquides inflammables	Catégorie 3
Dangers pour la santé	Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Catégorie 3 - effets narcotiques
	Danger par aspiration	Catégorie 1
Dangers environnementaux	Dangereux pour le milieu aquatique, danger aigu	Catégorie 2
	Dangereux pour le milieu aquatique, danger à long terme	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger Liquide et vapeur inflammables. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de prudence

Prévention

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. En cas d'incendie : utiliser un agent d'extinction approprié. Recueillir le produit répandu.

Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

Élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Autres dangers	Combustible.
Renseignements supplémentaires	100 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par ingestion. 100 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par contact cutané. 100 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par inhalation.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substances

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Distillats légers (pétrole), hydrotraités		64742-47-8	100

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Contact avec la peau	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite. Peut provoquer somnolence et des vertiges. Maux de tête. Nausée, vomissements. Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Brûlures thermiques : Rincer immédiatement avec de l'eau. Tout en rinçant, retirer les vêtements qui ne collent pas à la zone touchée. Appeler une ambulance. Continuer à rincer pendant le transport vers l'hôpital. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.
Informations générales	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Brouillard d'eau. Mousse antialcool. Poudre chimique. Poudres chimiques. Dioxyde de carbone (CO2).
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer sur une distance considérable jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flammes. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les récipients exposés à la chaleur avec de l'eau et les retirer du lieu d'incendie si ceci ne fait courir aucun risque.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
Risques d'incendie généraux	Liquide et vapeur inflammables. Combustible.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Tenir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ventiler les espaces clos avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Utiliser une pulvérisation d'eau pour réduire les vapeurs ou pour détourner la direction du nuage de vapeurs. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Utiliser un matériau non combustible comme la vermiculite, le sable ou la terre pour absorber le produit et le mettre dans un récipient pour élimination ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Absorber avec de la terre, du sable ou une autre matière non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, linge). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Ne pas manipuler, stocker ou ouvrir près d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Protéger le produit du rayonnement solaire direct. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Ventilation par aspiration antidéflagrante locale et générale. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles et du matériel antidéflagrant. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Garder sous clef. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Empêcher l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de mise à la masse et de raccordement communes. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS). Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Les recommandations de cette section indiquent le type de matériel offrant une protection contre les surexpositions à ce produit. Les conditions d'emploi, la pertinence des vérifications techniques ou d'autres contrôles et les niveaux réels d'exposition permettront de choisir le matériel protecteur convenant à votre exploitation.

Limites d'exposition professionnelle

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Substance	Type	Valeur	Forme
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8)	TWA	200 mg/m ³	Non aérosol.

Consult provincial or territorial exposure values, as may apply.

Valeurs biologiques limites Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Directives au sujet de l'exposition

Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Désignation cutanée

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8) Peut être absorbé par la peau.

Contrôles d'ingénierie appropriés Ventilation par aspiration antidéflagrante locale et générale. Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Les recommandations suivantes ne sont que des recommandations d'utilisation de l'EPI. Ces recommandations ne peuvent couvrir tous les milieux de travail où le produit sera utilisé ni la façon dont le produit sera utilisé dans les nombreux processus et applications. Pour avoir le bon EPI et les bonnes mesures d'ingénierie, l'employeur/l'utilisateur a la responsabilité d'évaluer si l'utilisation qu'il fait du produit est conforme aux exigences de la juridiction locale et, s'il y a lieu, des hygiénistes industriels.

Protection du visage/des yeux Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

Protection de la peau

Protection des mains Porter des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques Le fournisseur de gants peut recommander des gants appropriés.

Autre

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

Dangers thermiques Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène générale Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique Liquide.

Forme Liquide.

Couleur Non disponible.

Odeur Non disponible.

Seuil olfactif Non disponible.

pH Non disponible.

Point de fusion et point de congélation -76.11 °C (-105 °F)

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition Non disponible.

Point d'éclair 42.8 °C (109.0 °F)

Taux d'évaporation Non disponible.

Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité - inférieure (%) Non disponible.

Limites d'inflammabilité - supérieure (%) Non disponible.

Limite d'explosibilité - inférieure (%) Non disponible.

Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Non disponible.
Tension de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	Non disponible.
Solubilité	
Solubilité (eau)	Non disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Autres informations	
Densité	6.62 lbs/gal
Propriétés explosives	Non explosif.
Classe d'inflammabilité	Combustible II estimation
Chaleur de combustion (NFPA 30B)	41.2 kJ/g
Propriétés comburantes	Non oxydant.
Densité	0.79

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et de toute autre source d'ignition. Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles	Agents comburants forts.
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Peut provoquer somnolence et des vertiges. Maux de tête. Nausée, vomissements.
Contact avec la peau	On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas de contact avec la peau.
Contact avec les yeux	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Ingestion	L'aspiration de gouttelettes du produit dans les poumons par ingestion ou vomissement peut provoquer une pneumonie chimique grave.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite. Peut provoquer somnolence et des vertiges. Maux de tête. Nausée, vomissements.
--	--

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Sensibilisation respiratoire** Pas un sensibilisant respiratoire.**Sensibilisation cutanée** On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.**Mutagénicité sur les cellules germinales** Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.**Cancérogénicité** Non disponible.**Toxicité pour la reproduction** On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique** Peut provoquer somnolence et des vertiges.**Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées** Non classé.**Danger par aspiration** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.**12. Données écologiques****Écotoxicité** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Produit	Espèces	Résultats d'épreuves
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8)		
Aquatique		
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)
		2.9 mg/l, 96 heures

Persistence et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité de cette substance.**Potentiel de bioaccumulation** Aucune donnée disponible.**Mobilité dans le sol** Aucune donnée disponible.**Autres effets nocifs** On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).**13. Données sur l'élimination****Instructions pour l'élimination** Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.**Règlements locaux d'élimination** Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.**Code des déchets dangereux** Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.**Déchets des résidus / produits non utilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).**Emballages contaminés** Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.**14. Informations relatives au transport**

Regulated in means of containment >450L only. Not regulated in small means of containment (<450L).

Transportation information on packaging may be different from that listed.

DOT**UN number** UN1993**UN proper shipping name** Flammable liquids, n.o.s. (MINERAL SPIRITS 3139)**Transport hazard class(es)****Class** 3**Subsidiary risk** -**Label(s)** 3

Packing group	III
Special precautions for user	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.
Special provisions	B1, B52, IB3, T4, TP1, TP29
Packaging exceptions	150
Packaging non bulk	203
Packaging bulk	242

IATA

UN number	UN1993
UN proper shipping name	Flammable liquid, n.o.s. (MINERAL SPIRITS 3139)
Transport hazard class(es)	
Class	3
Subsidiary risk	-
Packing group	III
Environmental hazards	No.
ERG Code	3L
Special precautions for user	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.
Other information	
Passenger and cargo aircraft	Allowed with restrictions.
Cargo aircraft only	Allowed with restrictions.

IMDG

UN number	UN1993
UN proper shipping name	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (MINERAL SPIRITS 3139)
Transport hazard class(es)	
Class	3
Subsidiary risk	-
Packing group	III
Environmental hazards	
Marine pollutant	No.
EmS	F-E, S-E
Special precautions for user	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Transport en vrac selon
l'Annexe II de MARPOL 73/78 et
le recueil IBC

DOT**IATA; IMDG; TMD**

TMD

Numéro ONU	UN1268
Désignation officielle de transport de l'ONU	PÉTROLE, DISTILLATS DE, NSA (ÉSSENCE MINÉRALES)
Classe de danger relative au transport	
Classe	3
Danger subsidiaire	-
Groupe d'emballage	III
Dangers environnementaux	Non disponible.
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Canada DSL Inventory: Registration Status

Distillates, Pétrole, hydrotreated light (CAS 64742-47-8) Inscrit

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Réglementations Fédérales des Etats-Unis Ce produit est un « produit chimique dangereux » tel que défini dans la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA, 29 CFR 1910.1200.

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Non inscrit.

SARA 304 - Notification d'urgence en cas de rejet

Non réglementé.

Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1052)

Non inscrit.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)**SARA 302 Substance très dangereuse**

Non inscrit.

SARA 311/312 Produit chimique dangereux Oui

Catégories de danger classé Inflammable (gaz, aérosols, liquides ou solides)
Danger par aspiration

SARA 313 (déclaration au TRI)

Non réglementé.

Autres règlements fédéraux

Drug Enforcement Administration (DEA). Liste 2, produits chimiques essentiels (21 CFR 1310.02(b) et 1310.04(f)(2)) et numéro de code du produit chimique

Non inscrit.

Drug Enforcement Administration (DEA). Listes 1 et 2 de mélanges de produits chimiques exempts (21 CFR 1310.12(c))

Non réglementé.

Numéro de code DEA pour mélanges de produits chimiques exempts

Non réglementé.

États-Unis - Réglementation des états**États-Unis - Proposition 65 de la Californie**

Non inscrit.

Règlements internationaux**Convention de Stockholm**

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
Taiwan	Taiwan Toxic Chemical Substances (TCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence
 Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations**Date de publication** 27-Mai-2018**Version n°** 01

Avis de non-responsabilité Bien que Brenntag croit que les renseignements contenus dans le présent document soient exacts, Brenntag n'offre aucune garantie, expresse ou implicite en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'exhaustivité de tels renseignements, et n'en assume responsabilité. L'acheteur assume toute responsabilité pour la manipulation, l'utilisation et la revente du produit conformément aux lois fédérales, provinciales et municipales. La présente fiche signalétique ne doit en aucun cas limiter ni exclure aucune des clauses des modalités de vente de Brenntag.